



# Le Courgisien

Journal de Courgis  
Edition Juin 2017

Madame, Monsieur,

A évènement exceptionnel, numéro exceptionnel : Le 7 juillet prochain sera malheureusement le dernier jour pour l'école de notre commune. Nous avons toujours pu jusqu'à présent repousser l'échéance, mais cette fois-ci rien n'a été possible de faire.

Cependant, plutôt que de nous lamenter, nous avons préféré axer notre ligne éditoriale sur la nostalgie et sur les bons moments que nombre d'entre vous avez pu connaître dans cette école qui compta jusqu'à 2 classes et qui connut déjà une fermeture en 1973 pour effectif insuffisant avant d'être ré-ouverte pour la rentrée de septembre 1981.

Ainsi, vous retrouverez dans cette édition "spéciale" une double page contenant des informations et photos qui vous rappelleront, j'en suis certain, de nombreux souvenirs. D'ailleurs, le 8 juillet aura lieu le repas de l'école, auquel vous êtes comme d'habitude tous conviés, et sans tout vous dévoiler, des surprises de toutes sortes vous y attendent. Il reste peut-être encore des places, aussi n'hésitez pas à contacter l'Association des Enfants de Courgis.

Plus d'école à Courgis ne signifie pas néanmoins que nos chères têtes blondes seront oubliées : en effet, l'aménagement autour du lavoir est rentré dans sa dernière phase, et l'aire de jeux désormais totalement fonctionnelle. Nous invitons petits et grands à aller admirer le formidable travail effectué par le personnel communal et par des bénévoles assidus qui veulent faire de ce lieu un espace de rencontre ludique et convivial.

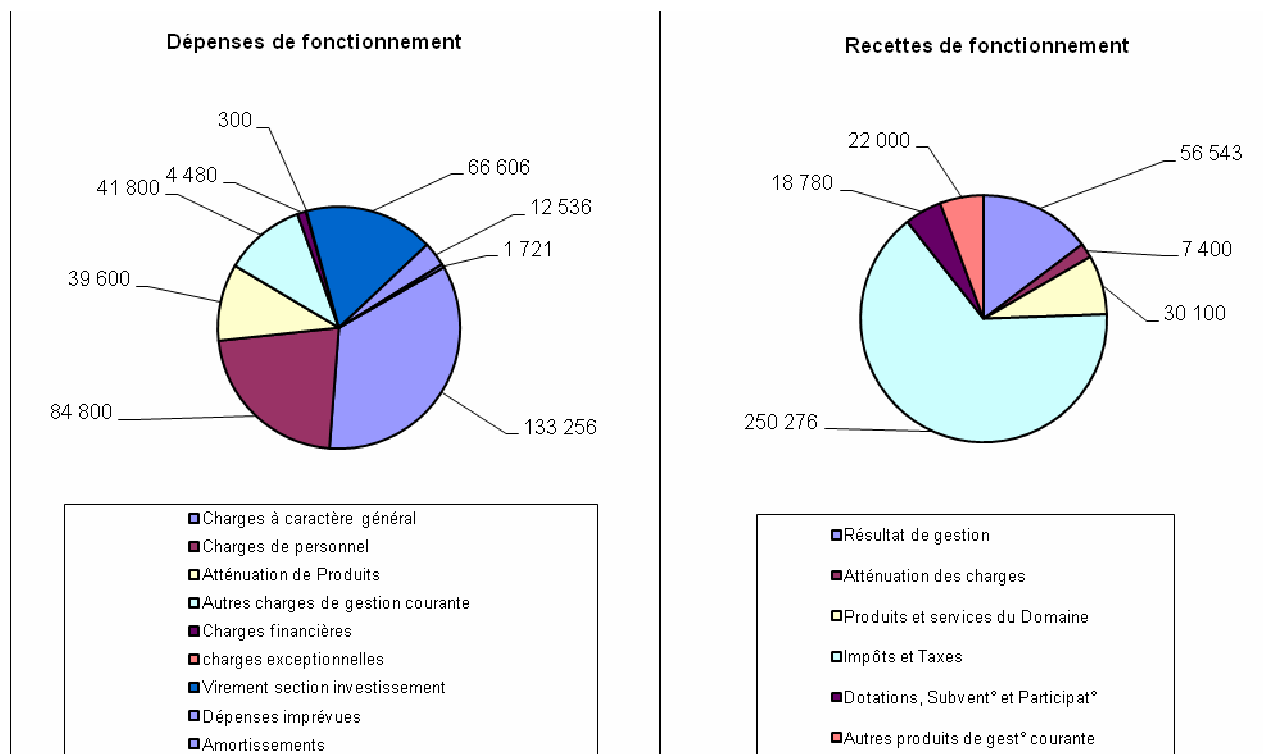
Plus que jamais, le conseil municipal souhaite, à travers l'utilisation du budget communal, offrir aux Courgisien(ne)s un cadre de vie agréable, et donner envie à d'autres, et notamment des familles, de venir s'installer dans notre village. Avant pourquoi pas dans quelques années de voir notre école reprendre vie, mais ça, c'est une autre histoire !

Le Maire

Alain Dupré

## Le Budget 2017 de la Commune

### La section de fonctionnement



La section de fonctionnement représente en recettes comme en dépenses un total de **385 099€**.  
Ces dépenses sont financées par :

- les impôts et taxes pour	250 276 €	- les assurances pour	7 400 €
- les produits de service	30 100 €	- la reprise du Résultat pour	56 543€
- les dotations pour	18 780 €		
- les locations pour	22 000 €		

Concernant les impôts, il est à noter que les taux ont été modifiés, mais cela n'engendre pas d'augmentations.

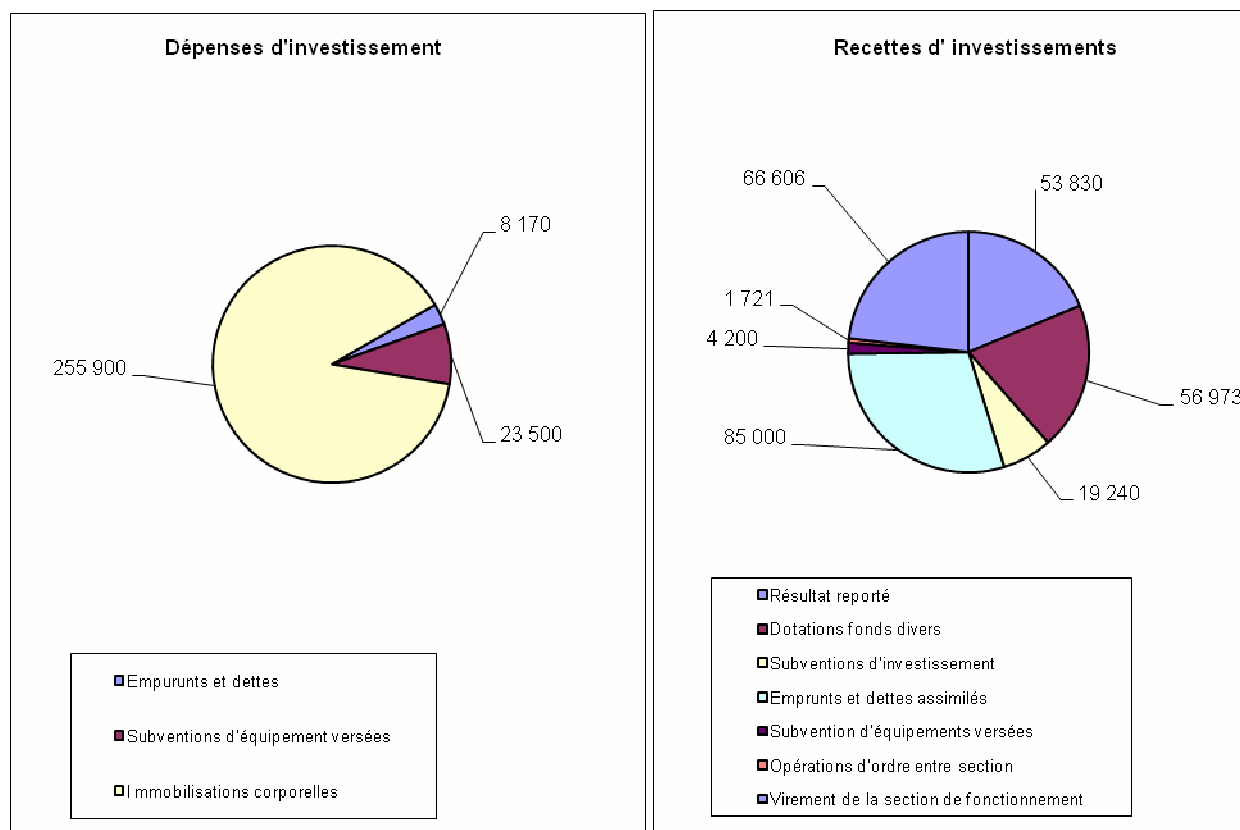
**- 10.84% pour la taxe d'habitation**

Suite au regroupement des deux communautés de communes, la CCCVT adopte le régime de fiscalité professionnelle unique. Afin de conserver le même taux d'imposition pour les administrés de la commune, la CCCVT va voter un taux de 11.15%, la commune doit voter un taux de 10.84%.

**- 16, 71% pour les propriétés bâties**

**- 28,20% pour les propriétés non bâties**

## La section d'investissement



Les dépenses et les recettes d'investissements ont été votées pour 287 570€.

Fidèles à nos programmes d'investissements, les dépenses 2017 concernent la suite de l'aménagement du lavoir, la restauration du tableau St Jacques, les vitraux et la toiture de l'église, la rénovation des chemins, la dissimulation du réseau électrique rue du Four Banal, et une étude pour modifier l'éclairage publique en LED.

Ces dépenses sont financées par des subventions, un emprunt pour les chemins et un prélèvement sur les recettes de fonctionnement.

# LES TRAVAUX

## Eglise : restauration du tableau ST JACQUES



Le tableau de saint Jacques orne le retable de la chapelle sud, dite chapelle Saint-Jacques, du chœur de l'église Notre-Dame de Courgis.

Lors de la visite de chantier en l'atelier de Christine Morillot le 12 janvier 2017 dans le cadre de la restauration du tableau de saint Jacques, ont été découverts en bas à droite du tableau :

- deux armoiries (celles d'un couple) :
- armoiries de gauche : « d'or à un lion (?) de gueule et au chef d'azur chargé d'au moins une fleur de lys d'or »
- armoiries de droite : « d'azur à la licorne d'argent »
- d'une signature : « I. D. L... pinxit »
- d'une date : 17 ...

Au pied de l'autel de la chapelle sud de l'église de Courgis est conservée la dalle funéraire de « Jacques Ferrand, seigneur et baron de Courgis, conseiller du Roy en ses conseils et président en sa chambre des comptes de Dijon et de dame Françoise Juliot son épouse, qui ont fait bâtir cette chapelle de Saint-Jacques où ils ont fondé un chapelain perpétuel et résident pour la commodité des seigneurs et habitants dudit lieu ».

## La cabane à livres

Certains membres du Conseil ont eu l'idée de créer une cabane à livres. Sa création a été faite par Antonio. Bientôt vous pourrez la découvrir dans sa couleur définitive dans la cour de l'école.



## Le chemin des Grosses Terres

Une entreprise a été choisie pour les travaux du chemin des grosses terres, lors du conseil du 31 mai, ce sera l'entreprise EIFFAGE qui réalisera après les vendanges, ces travaux pour un montant de 86 356.56€

## La mise en péril de la maison « Martin »



Un jugement du Tribunal de Dijon donne l'autorisation à la Mairie de démolir le bâtiment. Cependant, il faut rester prudent car Madame MARTIN avait un mois pour faire appel mais n'a pas reçu de notification suite à ses nombreux changements d'adresse.

La signification du Jugement doit être effectuée par un Huissier. Dès que nous en saurons plus, nous vous tiendrons informés. Comme chacun d'entre vous, la Mairie a hâte que la rue soit rendue à la circulation.

## La dissimulation du réseau électrique

Une nouvelle tranche va se réaliser cette année RUE DU FOUR BANAL, la convention a été signée avec le SDEY, la date d'intervention sera connue prochainement.

## Le lavoir et ses abords

L'aménagement continue autour du lavoir avec l'installation de plusieurs jeux pour les enfants de différents âges, la réfection de la source, la création d'une prise électrique dans le bâtiment.

Une demande d'éclairage public sur le site a été transmise à ENEDIS afin d'apporter de la lumière à proximité de l'aire de pique-nique et des jeux.



## Illuminations de Noël

Plusieurs sociétés ont été consultées afin d'acheter des décorations pour notre village pendant les fêtes de fin d'année, il n'était plus possible d'illuminer notre commune comme par le passé, suite aux travaux de dissimulation des lignes électriques.

Une société a été choisie et notre village sera donc décoré dès cet hiver.



## Eclairage Public

Une étude est lancée pour modifier l'éclairage Grande Rue Nicolas Droin, par des lanternes avec un système de LED, ce qui va réduire le coût électrique, un devis a également été demandé pour l'ensemble du village.

Nous avons remarqué des anomalies dans l'allumage et l'extinction des lumières qui n'interviennent pas en même temps selon les secteurs. Le problème va être résolu, une seule horloge va être mise en place pour l'ensemble de l'éclairage.

Pour votre information nous vous communiquons les dates d'intervention de la maintenance préventive électrique de notre village :

- ✚ 1<sup>ère</sup> visite : semaine 22 {29/05 – 02/06}
- ✚ 2<sup>ème</sup> visite : semaine 30 {24/07 – 28/07}
- ✚ 3<sup>ème</sup> visite : semaine 39 {25/09 – 29/09}
- ✚ 4<sup>ème</sup> visite : semaine 43 {23/10 – 28/10}
- ✚ 5<sup>ème</sup> visite : semaine 47 {20/11 – 01/12}
- ✚ 6<sup>ème</sup> visite : semaine 50 {11/12 – 15/12}

Si vous décelez des problèmes, » lampe grillée, etc.... », nous vous remercions de les signaler à la mairie, avant l'intervention de l'entreprise.

## Ruelle des Tisserands



La rénovation de la ruelle des Tisserands a été faite par Stéphane Bouley, Régis Viteaux et Patrick Andru et a retrouvé une seconde jeunesse.



## L' ex-Salle du Corbillard

Le local a été rénové par notre employé cet hiver, pour accueillir les tables offertes par le comité de Saint - Vincent tournante et divers matériels.

## Les Manifestations passées

### Le repas de fin d'année du club Loisirs et Amitiés



Le jeudi 15 décembre, 25 membres du club se sont retrouvés à midi pour un déjeuner de fin d'année au restaurant du café de La Poste. Un bon repas qui s'est terminé par la buche de Noël dans une bonne ambiance.

Le jeudi 12 janvier au local du club, nous étions à peu près autant de participants « pour tirer les rois » selon l'expression consacrée.

Nous avons constaté avec plaisir une bonne participation à ces deux événements et nous regrettons que trop peu d'adhérents viennent nous voir le jeudi après-midi ; ne serait-ce que pour parler un peu, participer à notre goûter et consulter notre bibliothèque.

### La galette du club Loisirs et Amitiés



**Petit rappel nous cherchons toujours des joueurs de tarot.**

Le bureau du club

## La Saint – Vincent du 28 Janvier 2017



La Saint Vincent de Courgis a eu lieu le 28 janvier, elle a débuté par le traditionnel vin chaud offert par le Comité de St Vincent avant la messe de 16h00, suivie du vin d'honneur offert par Bernadette CHANCEL chez Alain DUPRE.

A la salle des Fêtes, après l'apéritif et le discours de Madame la Présidente Catherine Dupré qui remerciait les membres du Comité, ainsi que la Présidente d'honneur Bernadette de l'année 2017, le banquet s'est déroulé dans une ambiance conviviale, 57 personnes étaient inscrites, afin de faire perdurer cette fête traditionnelle.



Le repas préparé par « Les 2 Tonnelles » de Chablis, ainsi que la soupe ont été fort appréciés. Pour l'édition 2018, la Présidente d'honneur sera Catherine DUPRE.

## Le carnaval le 08 mars 2017

Le 08 mars était organisé le carnaval par l'association des enfants de Courgis. 22 déguisements accompagnés d'adultes ont ainsi défilé dans les rues et sonné aux portes pour se faire admirer !

L'après-midi s'est terminé à la salle des fêtes pour partager un gouter bien mérité dans une ambiance festive ....



Encore un grand merci à toutes les personnes qui ont offert bonbons et gâteaux aux enfants.



## Le repas de la commune pour les aînés

Le 9 avril dernier s'est déroulé le traditionnel repas des aînés offert par la commune de Courgis.

Une cinquantaine de convives se sont retrouvés autour de la table afin de savourer le repas qui a été concocté par le Café des 2 Tonnelles de Chablis et agrémenté par les vins d'Antoine Angst.

Le repas a été l'occasion d'écouter Monsieur Bouillot dans la Salle décorée par Annie Race et Marie-Sylvie Grossot sur le thème de la nature.

Le tout s'est déroulé dans une ambiance agréable et conviviale comme les années précédentes.



## Les œufs de Pâques



Le lundi de Pâques, l'association pour les enfants de Courgis a organisé pour la première fois une chasse aux œufs dans le terrain de Mr Régis Viteaux (encore merci à lui) 40 enfants divisés en 3 groupes d'âges, de 1 à 14 ans, ont pu chercher des œufs et se sont vu récompensés d'un joli sachet de chocolat.

Cette matinée ensoleillée s'est clôturée par un verre de l'amitié offert à toutes les personnes présentes. Ce fut une innovation très appréciée !

## Bouge son cru

**UNE BALADE GOURMANDE QUI RÉCHAUFFE LES CŒURS**

**610**  
Organisé par l'association Chablis bouge son cru, l'événement a accueilli, dimanche, 610 randonneurs gourmets venus de toute la France et même de l'étranger. « On ne va pas s'arrêter de vivre ! », expliquait Frédéric Gueguen, président de la FDAC (syndicat du Chablis) en évoquant les gelées de printemps.

**MORAL**  
Touché par les gelées la semaine dernière, le vignoble de Chablis a retrouvé le sourire l'espace d'un dimanche avec la balade gourmande entre Courgis et Préhy.

**PAUSE**  
Lors de chaque pause gourmande, les randonneurs étaient confortablement installés pour déguster produits du terroir et crus de Chablis.

**PANORAMA**  
Le parcours de 12 km ponctué de pauses gourmandes offrait de superbes points de vue sur les villages et le vignoble. TEXTES ET PHOTOS F.B.B.



Chablis bouge son cru à fond la treille  
Mairie de Chablis  
1 place Lafayette  
89800 Chablis

Chablis le 22 mai 2017



à MAIRIE DE COURGIS  
17 RUE GRANDE RUE NICOLAS DROIN  
89800 COURGIS

Mesdames, Messieurs,

Je voulais vous remercier au nom de tous les membres de « Chablis bouge son cru à fond la treille » mais aussi au nom de tous les participants pour votre implication dans l'organisation de la « 6ème balade gourmande du chablisien ».

L'aide que vous nous avez apportée nous a permis d'organiser dans les meilleures conditions possibles cette randonnée dégustation, qui est devenu un véritable outil de promotion de notre vignoble et de notre région. Cette année près de 630 participants ont répondu présents pour cette nouvelle édition, tous les commentaires et retours nous encourageant pour organiser l'édition 2018.

Je voulais avec toute notre équipe vous associer à cette réussite.

Encore merci à tous, très cordialement « et surtout à fond la treille ».

La présidente  
Marie José Vaillant Tupinier.

## Tout ça parce qu'à la garenne, y'avait du muguet...

C'est ainsi que commence la chanson « au bois de Chaville » et c'est ainsi que j'ai voulu illustrer cette photo du muguet prise à la garenne en ce début Mai 2017.



Car cette année a été exceptionnelle pour le muguet à la Garenne. Dès la mi-avril, il fleurissait en adroit en abondance. Et fin avril, il se montrait en envers en de nombreux brins appréciés par les vendeurs à la sauvette du premier mai. Toute l'équipe du « Courgisien » souhaite vous offrir ces quelques clochettes tardives en signe d'amitié.

Eric BAILLY

## Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



### **Message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire**

Le 8 mai 1945, la victoire des nations alliées consacrait la victoire de la démocratie, des valeurs universelles de la liberté et de la dignité humaine.

Il y a soixante-douze ans prenait fin, en Europe, la guerre la plus meurtrière que l'humanité ait connue. Plus de cinquante millions de femmes, d'hommes et d'enfants, dont la moitié de civils, périrent.

Dès le 18 juin 1940, par la voix du général de Gaulle, la France avait dit son refus et sa volonté d'agir pour retrouver sa place au sein des grandes nations, afin de porter son message universel de Liberté, d'Egalité et de Fraternité. Le 8 mai 1945, la France était à Berlin, effaçant la défaite de mai 1940 et l'esprit de collaboration.

Aujourd'hui, nous rendons hommage à toutes les générations de la Seconde Guerre mondiale.

Hommage aux combattants de 1940 dont les sacrifices permirent, lors de combats restés dans les mémoires comme en Norvège, à Montcornet ou à Chasselay, de ralentir l'avancée de l'armée allemande au printemps 1940. Beaucoup d'entre eux laissèrent leur vie lors de la bataille de France et firent honneur à nos armées.

Hommage à toutes ces femmes et tous ces hommes, Français ou venus du monde entier, issus de toutes les origines et de toutes les cultures qui conjuguèrent leurs efforts pour libérer le territoire national et faire triompher la fraternité.

Hommage aux Français Libres qui, audacieux et précurseurs, venant de France, d'Afrique ou d'ailleurs, légionnaires, tirailleurs, marsouins, marins ou aviateurs, constituèrent une admirable cohorte de volontaires ayant en commun la Croix de Lorraine. Ces soldats de l'armée d'Afrique, anciens de Bir Hakeim, débarquèrent en Provence. Ceux des commandos Kieffer furent les premiers Français à débarquer en Normandie.

Hommage aux Résistants de l'intérieur, de toutes convictions, qui choisirent de mener le combat sur le territoire national au sein de réseaux, de mouvements, de maquis.

Hommage aux victimes de la déportation, condamnées pour leurs idées ou pour ce qu'elles étaient, qui subirent l'innommable.

Souvenons-nous des milliers de victimes civiles, hommes, femmes, et enfants, qui subirent représailles et bombardements.

Souvenons-nous également de ces victimes trop longtemps oubliées, gens du voyage fichés et internés, malades et handicapés morts de délaissement dans les établissements qui les hébergeaient.

Notre pays s'est construit, après 1945, sur le souvenir de ces tragédies et par la volonté de vivre ensemble au sein d'une Europe en paix, unie, préservée des nationalismes et des idéologies totalitaires.

C'est cette volonté qui a permis la réconciliation des nations européennes et c'est sur cette base que la construction européenne fut possible. Aujourd'hui, soixante ans plus tard, l'union de ces nations est la garantie de la préservation de la paix et de la liberté des Européens. En ce jour, nous mesurons l'étendue de la responsabilité que nous avons reçue en héritage et la nécessité impérieuse de le préserver, pour que le désastre que fut la Seconde Guerre mondiale ne se reproduise jamais.



## Les voisins font la fête

Ce vendredi 19 Mai 2017, les voisins se sont réunis à la salle des fêtes de Courgis pour un repas tiré du sac convivial et joyeux.

Nous étions une trentaine de voisins proches et éloignés puisque certains étaient de Chitry, d'Auxerre et même de Belgique ! Tous réunis dans le but de faire la fête tous ensemble, de déguster les plats préparés par chacun et de partager les boissons (vins et bières) apportées par tous.



C'est dans une joyeuse ambiance que tout cela s'est déroulé, avec même quelques notes de guitare en fin de soirée.

Une tradition maintenant bien ancrée dans notre commune qui permet aux gens qui n'ont pas souvent l'occasion de le faire de se rencontrer, voire de faire connaissance. Après une soirée heureuse et animée, les voisins se sont dit au revoir et à l'année prochaine !

## Faites de la musique



Un esprit « Jacklangesque » flottait sur Courgis ce 21 juin. On se croyait revenu à l'origine de la Fête de la Musique où chacun est libre de s'exprimer musicalement sur scène.

Ainsi ce sont succédés petits et grands, débutants ou confirmés pour le plus grand plaisir des quelques 70 personnes présentes ce soir-là.

Les minis concerts ont laissé place à une tablée où les couche-tard sont restés pour partager un repas tiré du sac.

Nous espérons perpétuer cette manifestation pour les prochaines éditions.



## **Calendrier des manifestations à venir**

1 juillet : repas de la chasse

8 juillet : Kermesse de l'école

14 juillet : Les feux nationaux

Commémoration du 11 novembre

## Informations diverses

### **Journée « nettoyons notre commune »**

Certains enfants du village ont souhaité qu'une journée soit organisée pour le nettoyage du village. Le conseil s'est montré favorable à cette initiative, et vous tiendra informé de la date qui sera fixée.

## **Etat civil**

### **Naissances**

- Yassine ABDALLAH né le 03 janvier 2017 fils de Gamal ABDALLAH et Aline RENNER
- Vincent GEORGE né le 28 mars 2017 fils de Jonathan GEORGE et Ekaterina SHAYKINA
- Gabriel BANCILLON né le 12 mai 2017 fils de Vianey BANCILLON et Myriam Madeleine ALLEMAND

### **Décès**

- Monsieur Edmond Henri COURTOIS le 12 janvier 2017
- Madame Odette NEUVIC veuve COURTOIS le 25 janvier 2017
- Monsieur Alain THRIERR le 28 mars 2017
- Monsieur André DUPRE le 13 juin 2017
- Madame Raymonde LOISY veuve GUDIN le 19 juin 2017



## **Moniteurs ou adresses mail**

Jusqu'à présent, la Mairie informait les habitants par l'intermédiaire des moniteurs.

Or, nous nous sommes rendu compte lors du récent passage de la balayeuse, que certains n'ont pas vu l'information qui demandait de ne pas laisser stationnés les véhicules sur la voirie afin que celle-ci puisse faire son travail correctement.

En complément de l'affichage sur les moniteurs, nous vous proposons de vous envoyer ces informations par mail. Pour cela merci d'envoyer votre adresse électronique à :

[journal.courgis@gmail.com](mailto:journal.courgis@gmail.com)

## **Horaires de la Mairie**

Lundi            fermé  
Mardi            7h30 à 11h30  
Mercredi        fermé  
Jeudi            7h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30  
Vendredi        fermeture au public  
Samedi et Dimanche fermé

Téléphone : 03 86 41 45 49  
Mail : mairie-courgis@wanadoo.fr

## **Horaires de la Déchèterie**

	Chablis	Maligny
Lundi-Mardi	13h30-17h00	08h30-12h00
Mercredi – Jeudi	08h30-12h00	13h30-17h00
Vendredi - Samedi	08h30-12h00 et 13h30-17h00	

Fermeture les Dimanches et jours fériés

## **Location de la Salle des Fêtes**

Tarif location Habitants de Courgis : 100.00 €

Tarif location Personnes extérieures : 130.00 €

Caution : 500.00 €

Délégation départementale de l'Yonne  
Service santé environnement  
Tel : 0820 208 520

### L'origine de l'eau



Votre commune est alimentée en eau potable par la commune de CHABLIS.

### LE CONTRÔLE SANITAIRE

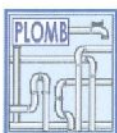


Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé par l'Agence Régionale de Santé par convention avec le Préfet. Les prélèvements sont effectués sur les captages, les stations de traitement et en distribution.

### INDICATIONS POUR VOTRE CONSOMMATION



La teneur en fluor étant inférieure à 0,5 milligramme par litre, un apport en fluor est recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre dentiste.



Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations ou quelques jours, laisser couler l'eau avant de la consommer.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude. Faites le entretenir régulièrement.

Les résultats analytiques détaillés peuvent être consultés à la mairie de votre commune.

Pour plus de renseignements

Voir coordonnées sur la facture

## QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Réseau de : COURGIS  
Exploité par : MAIRIE COURGIS

### RÉSULTATS D'ANALYSES 2016

#### BACTÉRIOLOGIE

Recherche de bactéries dont la présence dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de transport.

très bonne qualité

#### DURETÉ (ou TH)

Elle représente la quantité de calcium et de magnésium présente dans l'eau qui est liée à la nature géologique des sols, elle est sans incidence pour la santé.

La dureté s'élève à **26 degrés français**.  
Il s'agit d'une eau dure

#### PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l pour chaque molécule.

Maxi mesuré : **0.105 µg/l conforme**

#### NITRATES

L'excès de Nitrates dans les eaux est le plus souvent lié à la fertilisation des cultures ou à l'épandage d'effluents d'élevage. La teneur à ne pas dépasser est fixée à 50 mg/l

La teneur moyenne s'élève à **39 mg/l (max : 47 mg/l)**

#### pH

Si le pH est supérieur à 7 et la dureté élevée l'eau peut entartner les canalisations. Si le pH est inférieur à 7 l'eau favorise la dissolution des métaux des canalisations et robinets.

Le pH est en moyenne de : **7,65**

#### INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Il est conseillé de ne pas consommer une eau trouble.

## CONCLUSIONS

Bactériologie : très bonne qualité.

Physico-chimie : conforme pour l'ensemble des paramètres mesurés.

**POUR LES PROCHAINS JOURNAUX, N'HÉSITÉZ-PAS !**

Si vous aussi vous souhaitez faire publier un article lors de nos prochaines éditions, n'hésitez pas à nous contacter sur notre adresse mail :

[journal.courgis@gmail.com](mailto:journal.courgis@gmail.com)

Nous espérons que vous avez passé un moment agréable à la lecture de cette édition.

Toute l'équipe de votre journal vous souhaite un excellent été et de bonnes vacances.

Éric BAILLY, Bernadette CHANCEL, Renaud HEIMBOURGER, Kristof LE ROUX et Annie RACE